

ASSISTANT DE JUSTICE AU PARQUET DE MONTARGIS PROFIL DE POSTE

Les assistants de justice (AdJ) du parquet de Montargis sont au nombre de deux, travaillant chacun 2 jours par semaine.

I/ Assistance des magistrats de permanence pour le traitement en temps réel (TTR) du contentieux routier (un AdJ, une ½ journée par semaine)

- réception des demandes de réponse pénale par mail de la semaine ;
- vérification des antécédents (casier judiciaire et Cassiopée) ;
- proposition de réponse pénale au magistrat (en application du tableau de politique pénale) ;
- formalisation de la réponse pénale (établissement des réquisitions de compositions et d'ordonnances pénales, puis du mail de réponse) et envoi ;
- constitution des cotes à destination du service des ordonnances pénales et du service de contrôle judiciaire et d'enquêtes.

II/ Assistance des magistrats du parquet pour le projet de dématérialisation de la chaîne pénale ainsi que pour la création et le suivi d'un bureau des enquêtes (un AdJ, une journée par mois)

- enregistrement des dossiers ;
- établissement d'une fiche de suivi ;
- numérisation des pièces ;
- relance des services d'enquête ;
- analyse des dossiers, et établissement des réquisitions ou qualifications ;
- recherche juridique en lien avec les dossiers.

III/ Assistance des magistrats du parquet pour le suivi des dossiers d'instruction (2 AdJ, soit environ 13 journées par mois)

- rédaction de règlements (ou de pré-règlements) ;
- rédaction de la synthèse des faits dans les rapports d'appel ;
- recherches juridiques en lien avec les dossiers.

IV/ Assistance du procureur de la République

- établissement du compte-rendu de la réunion annuelle des OPJ (1AdJ, 2 journées par an).

Pour tout renseignement et candidature : pr.tgi-montargis@justice.fr



www.justice.gouv.fr



Le PALAIS de JUSTICE de MONTARGIS



84, rue du général Leclerc
45200 MONTARGIS

Contacts :

Paul Huber, Président, pour le siège
Mél : p.tgi.montargis@justice.fr Tél : 02.38.87.59.25

Loïc Abrial, Procureur, pour le parquet
Mél : pr.tgi.montargis@justice.fr Tél : 02.38.87.59.23

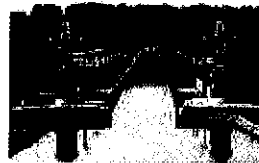
Nathalie Pit, Directrice de greffe du TGI
Mél : chg.tgi.montargis@justice.fr Tél : 02.38.87.59.09



rue du Général Leclerc

Montargis est une commune située dans le département du Loiret, en région Centre-Val de Loire.

Elle se situe dans la région naturelle du Gâtinais, aux confluents du Loing, du Puiseaux et du Vernisson et est traversée par le canal de Briare construit au début du 17^e siècle pour relier la Loire et la Seine.



Briare : pont canal



quartier de la pêche

Cette nombreuse présence fluviale fait le charme de Montargis appelé « *la Venise du Gâtinais* » et « *la ville aux cent ponts* ».

A sa périphérie s'étend les 4 400 hectares de la forêt domaniale de Montargis.

Le footballeur **Franck Gava**, et les chanteurs **Patricia Petibon** et **Gaëtan Roussel** y sont nés. C'est également la patrie d'**Honoré-Gabriel Riqueti de Mirabeau** né dans le village de Bignon-Mirabeau à quelques kilomètres de Montargis, de **Colette** qui a vécu une partie de son enfance dans la ville toute proche de Châtillon-sur-Loing et d'**Anne-Louis Girodet-Trioson**, peintre et graveur né à Montargis en 1767.

Ses spécialités gustatives sont nombreuses : venisettes, roseaux du loing, pavé montargois, crottes du Chien de Montargis, prasline et miel du gâtinais, évidemment.

Montargis est une ville de 14 000 habitants environ mais son agglomération en compte 68 000. L'arrondissement judiciaire comprend environ **130 000** habitants et s'étend du sud de l'Île-de-France aux frontières de l'Yonne et du Cher. Elle est rattachée à la Cour d'appel d'Orléans (trois départements et les TGI de Tours, Blois, Orléans et Montargis).

Montargis se trouve au carrefour de grands axes routiers entre les vallées de la Loire et de la Seine (A77, A19 permettant de connecter l'A6 et l'A10). Elle est à 58 minutes de Paris (109 km) en train (27 trains par jours sur la ligne Paris-Montargis dont plusieurs trains directs), 1h en voiture d'Orléans (68 km), 50 min de Sens (60 km) et de Fontainebleau (62 km). De nombreux magistrats de la juridiction habitent ainsi en Île-de-France ou sur Orléans.

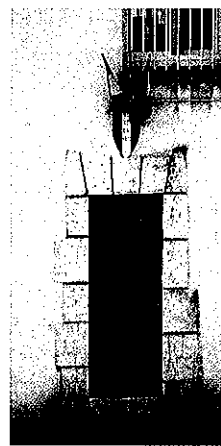


vue de la cour intérieure du palais de justice

Le **palais de justice de Montargis** est situé au cœur de la ville, au pied des vestiges de l'ancien château royal et à proximité de la mairie et de l'artère commerciale de la ville. Il est installé dans l'ancien couvent de l'ordre de Sainte-Marie de la Visitation créé en 1628 et dont il a conservé les arcades. Il enlace le Vernisson et le Puiseaux ce qui rajoute au charme du bâtiment.

Il regroupe le tribunal de grande instance, le tribunal d'instance et le conseil des prud'hommes.

L'ancienne prison qui jouxtait le palais est depuis plusieurs années devenue un centre de semi-liberté.



vue de l'arrière du palais de justice et du centre de semi-liberté

Le tribunal de grande instance est une petite juridiction à l'ambiance familiale, solidaire et sympathique. Une association socio-culturelle regroupe magistrats, fonctionnaires et avocats de la juridiction et propose des animations et des sorties culturelles. S'il n'existe pas de restauration collective, le palais de justice dispose d'une cuisine équipée et d'une salle de convivialité. Le palais est sécurisé, et dans un bon état d'entretien, chacun disposant d'un espace de travail adapté. Il dispose d'un parking privé et de deux véhicules de service.

Les chefs de juridiction sont jeunes et dynamiques et ont une expérience déjà riche de l'activité juridictionnelle et de l'administration centrale. Les magistrats exercent pour la plupart leurs premières fonctions. Les fonctionnaires sont expérimentés.

Le tribunal de grande instance compte 10 magistrats du siège dont un vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention, un juge d'instruction (poste vacant), un juge de l'application des peines (poste vacant), un juge des enfants et deux juges d'instance (dont un poste est vacant).

Le parquet est composé d'un procureur et de deux substituts (dont un poste est vacant). Les cabinets de substituts sont tous deux généralistes, mais l'un des parquetiers est en charge des mineurs (auteurs, victimes et en danger) et l'autre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les atteintes à l'environnement et les fraudes.

Le tribunal de grande instance compte 27 fonctionnaires. Le tribunal d'instance est composé de 10 fonctionnaires et le conseil de prud'hommes de 3 fonctionnaires.

Profil de poste ASSISTANT DE JUSTICE

Textes :

- Décret n°96-513 du 7 juin 1996 relatif aux assistants de justice,
- Note SJ-08-034-BI du 31 janvier 2008 relative aux assistants de justice

Présentation de la juridiction et accessibilité :

L'arrondissement judiciaire de Montargis dépend de la Cour d'Appel d'Orléans et regroupe un tribunal de grande instance, un tribunal d'instance et un conseil de Prud'hommes. Montargis se trouve au carrefour de grands axes routiers (A77, A19 permettant de connecter l'A6 à l'A10), et se situe 58 minutes de Paris (109 kms) en train et à 68 kms d'Orléans avec possibilité de navettes bus entre Orléans et Montargis.

Le Tribunal de grande instance de Montargis est composé de 10 magistrats du siège, 3 magistrats du parquet et 27 fonctionnaires.

Présentation du poste :

Placé sous l'autorité du Président du tribunal de grande instance, l'assistant de justice apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats.

Il est en charge de la recherche documentaire, de la jurisprudence et de l'établissement de notes de synthèse de dossier. Il est également amené à rédiger des projets de décisions, sur instruction du magistrat.

En l'espèce, l'assistant de justice apportera son concours en matière civile, particulièrement en référés et en matière d'affaires familiales.

Durée du contrat :

Le contrat est conclu pour un nombre de vacations horaires de 60 heures mensuelles dans la limite de 720 heures par an (soit 2 jours par semaine de présence sur site)

Il est conclu pour une durée maximale de deux ans renouvelable deux fois (maximum 6 ans).

L'engagement débute par une période d'essai de 3 mois .

Conditions générales de recrutement :

Le candidat aux fonctions d'assistant de justice doit notamment être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée égale à 4 années d'études après le baccalauréat

Le candidat devra adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae au Président de la juridiction qui le recevra en entretien préalable.

Pour tout renseignement :

- **Paul HUBER, président du tribunal de grande instance**
84 rue du général Leclerc-45200 Montargis
tel : 02.38.87.59.25
courriel : p.tgi-montargis@justice.fr